

Transformez votre intérieur sans mauvaise surprise : le mémo technique indispensable

Structure et dimensions de la pièce

- Hauteur sous plafond : assurez-vous d'avoir au moins 2,20 mètres dans les pièces de vie pour respecter les normes de décence.
- Charge admissible : vérifiez que votre plancher peut supporter une charge d'exploitation standard de 150 kg/m².
- Planéité du sol : utilisez une règle de 2 mètres pour contrôler que l'écart ne dépasse pas 7 mm avant la pose d'un revêtement souple ou stratifié.
- Ouvertures : prévoyez une largeur minimale de 80 cm pour les portes standards et 90 cm pour faciliter l'accessibilité PMR.

Électricité et sécurité des réseaux

- Norme NF C 15-100 : installez au minimum 3 prises pour une pièce de moins de 10 m², et 5 prises pour une surface supérieure.
- Puissance électrique : vérifiez que votre abonnement actuel (6 kVA ou 9 kVA) est suffisant pour supporter vos nouveaux équipements.
- Sécurité avant travaux : localisez systématiquement les réseaux encastrés (eau et électricité) avec un détecteur de matériaux avant tout perçage.

Plomberie et ventilation

- Diamètres d'évacuation : respectez les standards de 32 mm pour un lavabo, 40 mm pour une douche ou baignoire, et 100 mm pour un WC.
- Ventilation : adaptez le débit d'extraction à la destination de la pièce (ex: 15 m³/h pour une salle de bain principale).

Logistique et accès au chantier

- Passage des matériaux : vérifiez que les dimensions des accès (portes, escaliers, couloirs) permettent le passage du mobilier et des matériaux (standard de 75-80 cm).